



Déclenchement de la grève des membres du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval

Québec, le 15 février 2023. – Considérant les avancées trop peu importantes réalisées à la table de négociation, le comité exécutif du SPUL annonce que le mandat de grève obtenu à l'occasion d'une assemblée générale en janvier dernier sera exercé à partir du 20 février prochain.

La très forte mobilisation des membres du SPUL, qui ont voté à 96 % en faveur d'un mandat de grève le 20 janvier dernier, a permis l'accélération, bien que tardive, des négociations avec l'Employeur. Une certaine ouverture a été constatée sur certains enjeux, mais les avancées obtenues jusqu'ici s'avèrent nettement insuffisantes pour atténuer les quatre grands problèmes qui sont au cœur du <u>cahier des charges</u> du Syndicat, que nous avons soumis à l'Employeur le 27 mai 2022, soient :

- 1) Trouver des moyens de diminuer concrètement la surcharge de travail des collègues (s'expliquant notamment par le fait que l'Université Laval est la seule université du Québec à avoir vu son nombre de professeur.e.s diminuer dans un contexte où les effectifs étudiants ont continué de croitre);
- 2) Offrir des salaires compétitifs (protéger les collègues contre les effets de l'inflation et amorcer un rattrapage salarial par rapport aux autres universités comparables);
- 3) Renforcer la protection de la liberté universitaire et une direction transparente et collégiale de l'institution; et
- 4) **Mieux protéger les collègues vulnérables** (non permanent.e.s, en congé de maladie, etc.).

Il faut le rappeler avec force : depuis le 27 mai dernier, nous avons donné de multiples occasions à l'Employeur de négocier avec célérité pour régler les problèmes qui affectent notre convention collective depuis de nombreuses années. Nous avons même décalé d'un mois l'exercice de notre mandat de grève

pour permettre l'accélération des négociations et éviter la grève. Malheureusement, l'Employeur n'a pas saisi ces opportunités.

Tout en poursuivant les négociations dans le but d'arriver à une solution négociée, nous profiterons de cet arrêt de travail pour accroitre la visibilité des problèmes que nous tentons de régler et des propositions constructives que nous faisons pour ce faire auprès de l'ensemble des membres de la communauté universitaire et de la population de la Ville de Québec.

- 30 -

SOURCE: Louis-Philippe Lampron, président

Syndicat des professeurs

et professeures de l'Université Laval (SPUL)

spul@spul.ca

Téléphone: 418 656-2955

www.negospul.ca